



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : justice

Question écrite n° 2531

Texte de la question

M Auguste Legros attire l'attention de M le garde des sceaux, ministre de la justice sur les problèmes de relogement urgent du conseil des prud'hommes de Saint-Pierre (Reunion) qui a pris, depuis sa création, une grande extension. Il lui indique que pour cela plusieurs solutions sont envisagées, notamment l'agrandissement de l'actuel palais de justice de Saint-Pierre, la construction d'un bâtiment neuf et la rehabilitation de l'ancien palais de justice. Il lui demande de lui indiquer quelle solution il compte mettre en oeuvre dans le souci d'un bon fonctionnement de la justice et de lui indiquer les délais nécessaires pour la réalisation des travaux à faire.

Texte de la réponse

Reponse. - La Chancellerie porte un intérêt tout particulier à l'amélioration de la situation immobilière du conseil de prud'hommes de Saint-Pierre-de-la-Reunion qu'elle considère comme une opération prioritaire. Trois propositions de relogement de la juridiction prud'homale sont actuellement à l'étude. La première solution consisterait à louer un bâtiment construit par la société d'habitation à loyer modéré de la Reunion dans la zone d'aménagement concertée Bank. La deuxième solution permettrait d'occuper l'ancien palais de justice laissé sans affectation depuis la mise en service des nouveaux bâtiments. Enfin, la troisième solution aboutirait à agrandir l'actuel palais de justice. Avant de se déterminer, le ministère de justice a demandé un dossier technique complet sur ces trois opérations. C'est seulement après l'étude approfondie de ces trois propositions que la Chancellerie sera en mesure d'arrêter sa position et de financer dans les meilleurs délais possibles et compte-tenu de ses disponibilités budgétaires le projet retenu.

Données clés

Auteur : [M. Legros Auguste](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2531

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2571